



CODESPAR

Anticiper, mobiliser, développer

Note de conjoncture

MARS 2013

Bilan 2012 et perspectives 2013 pour les entreprises bretonnes





SOMMAIRE

ENJEUX

Deux piliers de l'économie productive bretonne en mutation

L'industrie bretonne pâtit depuis les années 2000 des difficultés conjoncturelles de l'économie. Elle a perdu près de 18 000 emplois en 7 ans (- 9% de ses effectifs) faisant peser un risque d'entraînement sur l'ensemble des services liés à cette économie industrielle (prestataires, sous traitants, fournisseurs, etc).

La filière automobile

Le cas de la filière automobile est tout à fait emblématique de cette situation. En dix ans les effectifs du site Rennais de PSA Peugeot Citroën ont été réduits de plus de la moitié (passage de 12 000 à 5 600 salariés). Le groupe prévoit la suppression de 1 400 postes supplémentaires dans les 2 ans à venir avec un impact direct sur les sous traitants régionaux de rang 1 (représentant 1 900 emplois salariés) et ceux du rang 2 (pesant 7 300 salariés à l'échelle de la région, selon les chiffres de la DIRECCTE Bretagne).

L'enjeu pour la filière automobile régionale est de montrer sa capacité à concevoir et produire le véhicule de demain, au sein d'une chaîne de valeur de la mobilité dont le « capitanat » est en pleine mutation (arrivée de nouveaux opérateurs industriels et développement d'une véritable économie servicielle autour du véhicule).

L'Industrie Agroalimentaire

Du côté des acteurs de l'agroalimentaire, de récentes procédures judiciaires de grands comptes bretons inquiètent sur l'état de la filière. Leurs conséquences en matière d'emploi direct se comptent en milliers de postes. Plus globalement, elles risquent d'avoir des implications sur l'ensemble du tissu économique breton (secteur du transport, de l'intérim, de la transformation alimentaire, etc). Parmi ces entreprises, les cas de Doux et du transformateur porcin GAD SAS illustrent les difficultés auxquelles sont confrontées ces entreprises de l'agroalimentaire positionnées

sur la production de volume au sein d'un marché soumis à une concurrence internationale.

En effet, les acteurs de la filière sont confrontés à un effet de ciseaux avec une tension majeure entre l'amont avec une hausse du prix des matières premières (cf. infra) et une impossibilité à répercuter cette hausse en aval notamment au niveau de grande distribution qui tend à compresser au maximum ses coûts d'achat.

L'enjeu pour l'industrie agroalimentaire est bien celui de la compétitivité ; trouver un modèle de développement pour les années à venir en se positionnant sur des produits à forte valeur ajoutée, tels que la nutrition santé ou les produits frais sur lesquels une stratégie de différenciation permettrait de dégager un véritable avantage concurrentiel.

Les agroéquipements et les TIC sont des marchés porteurs pour l'économie bretonne

Au delà de ces enjeux stratégiques pour les filières automobile et agroalimentaire, la région a également misé sur certains secteurs tels que les agroéquipements et les TIC qui représentent deux marchés porteurs pour l'économie bretonne.

Le marché des agroéquipements se porte bien ; un investissement important des agriculteurs français cette année a fait passer le marché français des agroéquipements de 4,5 à 5,4 milliards d'euros en 2012. L'année 2013, devrait afficher une relative stabilité si les prix agricoles se maintiennent.

La Bretagne est historiquement orientée sur ces marchés mais très dépendante de la production agricole et de l'élevage, soumis à de forts aléas conjoncturels. Un des enjeux pour le secteur des agroéquipements bretons est d'opérer une diversification sur d'autres marchés et ainsi consolider ses perspectives de croissance.

La filière des Technologies de l'Information et de la Communication bretonne emploie plus de 46 000 salariés (source : MEITO). Elle est composée de nombreux acteurs (grandes entreprises, PME innovantes, technopoles, laboratoires de recherche, etc..) ayant des habitudes de collaboration et de travail en réseau opérantes. Ils représentent un véritable écosystème de l'innovation numérique.

Des niches de marché tels que le Cloud Computing (utilisation de serveurs distants) ou les smart Grids (réseaux intelligents) sont des opportunités extrêmement porteuses pour les acteurs économiques bretons. L'enjeu pour la filière est de pouvoir créer les conditions de mise en synergie de ces acteurs à la fois au sein du secteur mais aussi avec d'autres filières (agriculture par exemple) afin d'être en mesure de créer et promouvoir des services transversaux à forte valeur ajoutée.

photo



Analyse générale de la conjoncture

Indicateurs macro économiques

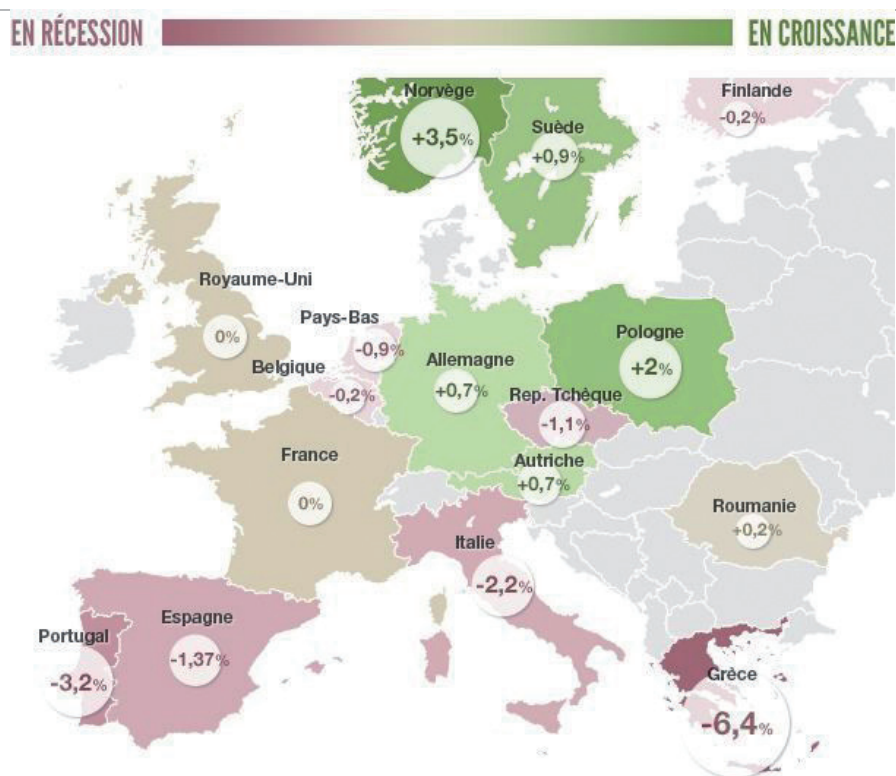
Une croissance nulle au sein d'une zone euro en récession

Alors que la zone euro dans son ensemble est en récession avec - 0,5% de croissance en 2012, la France, malgré une dégradation de - 0,3% de son PIB au quatrième trimestre 2012, affiche une croissance nulle (0%) sur l'ensemble de l'année 2012. Cette absence de croissance tranche avec les résultats de l'année 2011 où l'évolution du PIB s'était située à + 1,7% sur l'ensemble de l'année.

Pour l'année écoulée, la France se situe dans une situation intermédiaire au sein de la zone euro. Elle résiste mieux que les Pays du Sud mais affiche des taux de croissance inférieur à l'Allemagne, la Norvège ou la Suède (respectivement + 0,7%, + 0,9%, + 3,5%).

Les explications de cette atonie de la croissance se comprennent au regard de l'évolution des éléments constitutifs du PIB. En 2012, la production totale a été nulle et les dépenses des ménages n'ont pas cru. Sur l'ensemble de l'année, la contribution du solde commercial à l'activité a été de + 0,7 point. Les variations de stocks ont contribué négativement à la croissance du PIB (-1,1 point).

Carte pays en croissance ou récession



Source : L'Expansion

Renchérissement du prix des matières premières

Malgré un certain tassement du prix du pétrole en fin d'année, l'année 2012 a été marquée par un renchérissement du coût des matières premières pesant directement sur les coûts de production des entreprises et notamment celles de l'agroalimentaire.

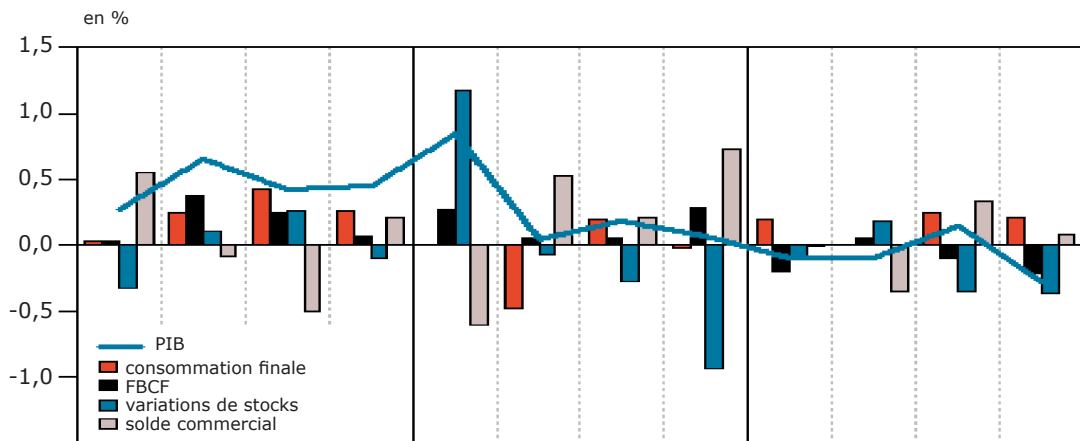
A titre d'exemple, le prix des matières premières alimentaires a augmenté de 9,8% sur un an avec une forte accélération du prix des céréales l'été dernier conjugué à des effets de spéculation sur les cours grevant la rentabilité économique des acteurs de la filière agroalimentaire.

Des prévisions de croissance nulle pour 2013

Pour l'année à venir, l'INSEE prévoit une croissance quasi nulle (+ 0,1%) en France au sein d'une zone euro qui resterait en récession en 2013 (prévision de -0,2% de croissance sur l'ensemble de l'année selon l'INSEE).

Ces perspectives de croissance nulle font craindre une année 2013 très morose sur le plan de l'emploi.

Evolution du PIB et de ses composantes



Source : INSEE

Marché de l'emploi

Emploi salarié en France

Sur le plan de l'emploi, cette croissance nulle en 2012 a généré des pertes d'emploi dans l'ensemble des secteurs. La fin de l'année et plus particulièrement le 3ème trimestre 2012 ont été marqués par un net ralentissement de l'emploi salarié.

Sur un an, les secteurs principalement marchands ont perdu 66 800 emplois soit une baisse de -0,4 % sur un effectif d'environ 16 millions de salariés au sein du secteur marchand.

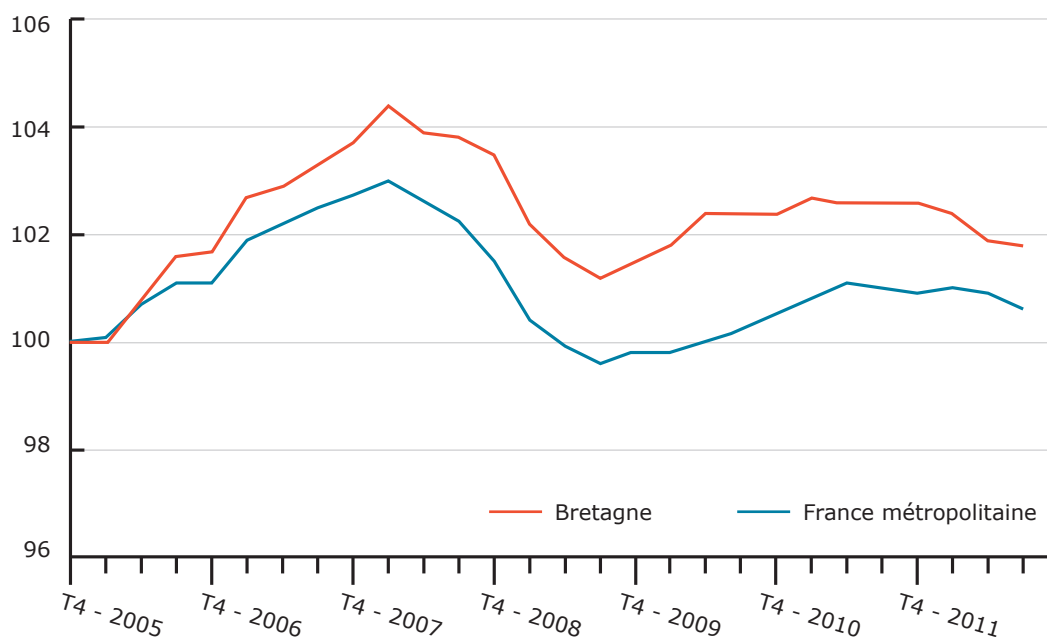
L'ensemble des secteurs ont détruit de l'emploi en 2012, l'industrie a perdu -31 700 (soit -1 % sur un an), les services : -25 700 (-0,2 % sur un an) et enfin la construction : -9 400 (- 0,7% sur un an).

Evolution de l'emploi salarié en France métropolitaine

	Evolution sur 3 mois		Evolution sur 1 an
	Trim. 3	Trim. 4	Trim. 4
Secteur principalement marchand	-0,3 %	-0,2%	-0,4 %
Industrie	-0,2 %	-0,4 %	-1,0 %
Construction	-0,2 %	-0,3 %	-0,7 %
Tertiaire	-0,3 %	-0,1 %	-0,2 %
dont intérim	-5,7 %	-2,7 %	-11,5 %

Source : INSEE - Traitement : CODESPAR

Evolution de l'emploi salarié marchand (en indice base 100 au 4^{ème} trimestre 2005)



Source : INSEE - Traitement : CODESPAR

Evolution de l'emploi salarié en Bretagne

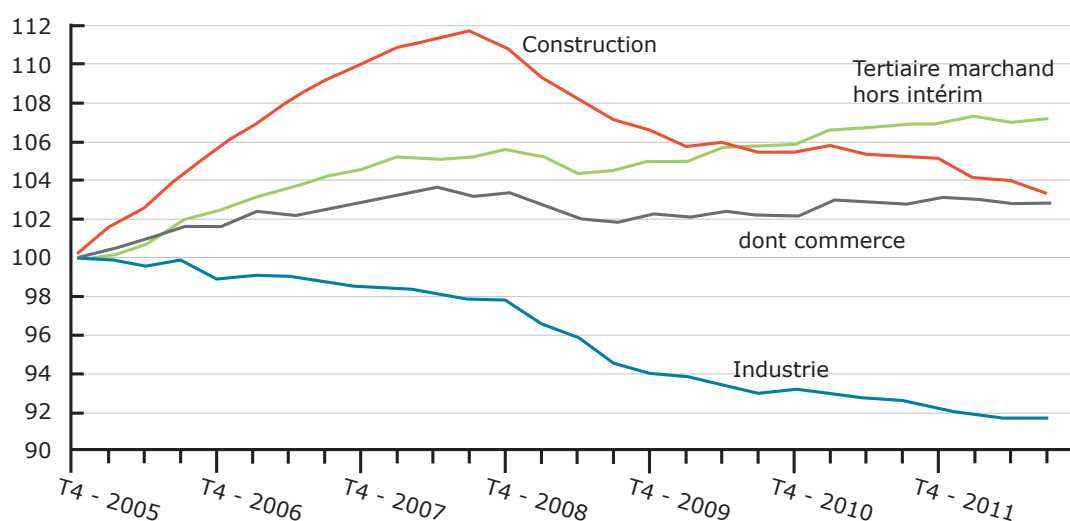
En Bretagne, l'emploi salarié au 3^{ème} trimestre 2012 a baissé de - 0,2%, ce qui représente une perte en volume de 1100 emplois sur trois mois. Sur un an (entre le 3^{ème} trimestre 2012 et le 3^{ème} trimestre 2011), 5 900 emplois ont été détruits dans le secteur marchand à l'échelle de la région. Sur un an, la baisse de l'emploi salarié est deux fois plus accentuée en Bretagne (-0,8 %) qu'en France métropolitaine (-0,4 %).

L'ensemble des secteurs de l'économie bretonne ont vu leurs effectifs diminuer ou stagner entre les 3^{ème} trimestre 2011 et 2012. De façon plus précise :

- Industrie : - 0,9% sur un an
- Construction : - 2% sur un an
- Services : - 0,6% sur un an
- Commerce : 0% sur un an

Sur un an, la baisse de l'emploi salarié est deux fois plus accentuée en Bretagne (-0,8 %) qu'en France métropolitaine (-0,4 %).

Evolution de l'emploi salarié marchand par secteur (en indice base 100 au 4^{ème} trimestre 2005)



Source : INSEE - Traitement : CODESPAR

Emploi intérimaire

Les pertes d'emplois intérimaires se poursuivent au quatrième trimestre 2012

Depuis le 3ème trimestre 2011, l'emploi intérimaire subit des pertes d'emploi au niveau national. En 2012, l'intérim a perdu 65 600 postes, soit 11,5 % de ses effectifs.

Au dernier trimestre 2012, l'emploi intérimaire diminue toujours (-13 800 postes, soit -2,7 % au 4ème trimestre 2012), mais cependant moins fortement qu'au troisième trimestre 2012 où plus de 30 000 emplois intérimaires ont été supprimés en trois mois.

Focus sur l'intérim Breton : le grand Ouest davantage touché que la moyenne des régions françaises

Selon les derniers chiffres de Prisme publiés le 1er février 2012, l'emploi intérimaire est affecté d'un recul variable sur l'ensemble du pays. En cumul annuel en décembre 2012, la Bretagne a perdu - 13,1% de ses effectifs intérimaires contre -12.8% en Pays de Loire et -13.7% en basse Normandie. Ce qui place les régions du grand Ouest dans une situation moins favorable que la moyenne des régions françaises (-11,5 %).

En cumul annuel en décembre 2012, la Bretagne a perdu - 13,1% de ses effectifs intérimaires contre -12.8% en Pays de Loire et -13.7% en basse Normandie.

Les chiffres de PRISME pour novembre 2012 dénotent une singularité bretonne, le secteur des transports est positif avec une progression des contrats de +7,6 %, mais le commerce baisse de 4,9 %, le BTP, les services et l'industrie affichent pour leur part des replis plus nets (respectivement de -19,3 %, -22,0 % et -23,2 %).

Selon RANDSTAD, cette croissance de l'emploi intérimaire touchant le secteur des transports doit être nuancée par le fait que les missions au sein de ce secteur sont des missions plus courtes et qu'il s'agit surtout d'une phase d'ajustement des entreprises du transport qui utilisent l'intérim dans l'attente d'évolution de leurs marchés.

Photo



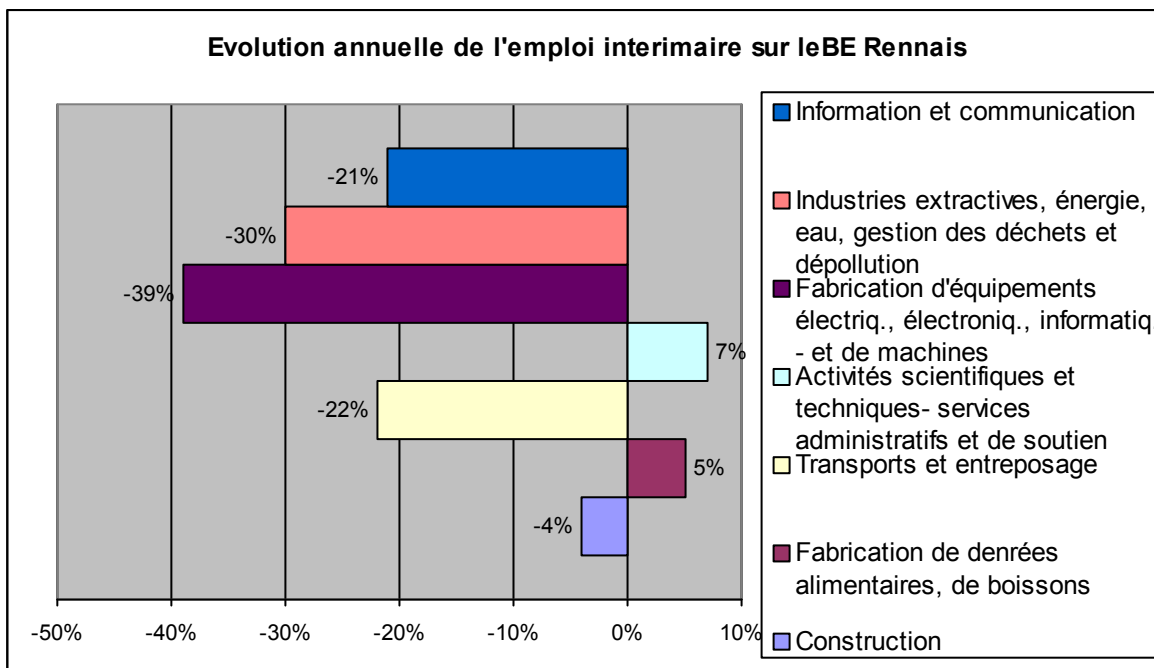
Situation de l'intérim sur le bassin d'emploi rennais

A fin novembre 2012, le bassin d'emploi rennais comptait 6 800 intérimaires en fin de mois représentant 21% des intérimaires de la Région. Selon les chiffres de Pole Emploi, le marché de l'emploi intérimaire rennais a perdu - 17% sur un an (entre novembre 2011 et novembre 2012), ce qui représente une baisse plus importante sur le bassin d'emploi rennais qu'au niveau régional et national.

De façon plus précise, la quasi totalité des secteurs utilisateurs d'emplois intérimaires ont réduit le recours à l'emploi temporaire. Deux secteurs ont continué à générer de l'emploi intérimaire sur le bassin d'emploi rennais : le secteur de l'agroalimentaire, historiquement très lié aux services de l'intérim et le secteur des activités scientifiques et techniques (conseil en gestion, publicité, Recherche et développement, etc).

Signe encourageant, ces deux secteurs en croissance concentrent à eux deux le quart des effectifs intérimaires du bassin d'emploi rennais.

Signe encourageant, le secteur de l'agroalimentaire et le secteur des activités scientifiques et techniques (conseil en gestion, publicité, Recherche et développement, etc.) ont continué à créer de l'emploi intérimaire en 2012 sur le bassin d'emploi rennais. Ils concentrent à eux deux le quart des effectifs intérimaires du bassin d'emploi rennais.



Source : Pôle Emploi - Traitement : CODESPAR

Situation du chômage

Au 31 décembre 2012, Pole emploi comptabilisait 3 132 900 inscrits sur les listes des demandeurs d'emploi en catégorie A. Soit une augmentation annuelle de 10 % pour 2012.

Depuis la fin du troisième trimestre 2012, le nombre de demandeurs continue de croître mais de façon moins importante qu'au cours des trimestres précédents.

L'UNEDIC anticipe d'ailleurs une hausse moins importante du nombre de demandeurs d'emploi en 2013 avec une hausse de 185 000 demandeurs d'emploi en catégorie A pour l'année 2013 contre une augmentation de 285 000 au sein de la même catégorie en 2012.

L'UNEDIC explique ce relatif ralentissement par deux éléments ; d'une part, une hausse de l'emploi dans le secteur non marchand lié au déploiement des emplois d'avenir et contrats aidés. Le gouvernement a d'ailleurs annoncé début janvier le financement, au premier semestre 2013, de 170.000 CAE et de 25.000 CIE soit 200 000 emplois aidés financés au premier semestre 2013.

D'autre part, l'élargissement des possibilités de départ à la retraite à 60 ans dès 2013 entraînerait une diminution de la population active sur cette période et donc du nombre d'inscrits potentiels sur les listes des demandeurs d'emploi.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en France métropolitaine

Données CVS	Décembre 2012	
		Volume
DEFM Catégorie A	Evolution annuelle	10,2 %
	Evolution mensuelle	0 %
DEFM Catégorie ABC	Volume	4 627 000
	Evolution annuelle	8,8 %
	Evolution mensuelle	0,2 %

Source : DARES / Ministère de l'emploi - Traitement CODESPAR

Sur l'année 2012, la région Bretagne est la première en terme d'évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi catégorie A, B et C.

Marché de l'emploi en Bretagne

En Bretagne, au 31 décembre 2012, 135 920 demandeurs d'emploi étaient inscrits sur les listes des demandeurs d'emploi en catégorie A.

La progression sur un an a été plus forte en Bretagne +13,4 % que dans l'ensemble des régions de métropole (+10,2 %).

Le département d'Ille et Vilaine connaît une situation encore plus marquée avec une croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A de +17,2 % sur un an et de +13,2 % pour les DEFM cat A,B,C sur la même période.

Sur l'année 2012, la Région Bretagne est la première en terme d'évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi catégorie A, B et C.

Toutefois, le taux de chômage y demeure inférieur par rapport au niveau national (pour le 3ème trimestre 2012), il atteint les 8,7% de la population active en Bretagne contre 9,9% au niveau national.

Il s'agit pour la Bretagne du plus haut niveau de taux de chômage enregistré depuis le 2e trimestre 1999.

Au sein de la Région, il existe des disparités fortes, à titre d'exemple, le taux de chômage de la zone d'emploi de Vitré se situe à 5,7% de la population active au 3ème trimestre 2012 contre 10,3% sur les zones d'emploi de Saint Malo ou encore de Dinan.

Malgré une augmentation importante du flux de demandeurs d'emploi sur le département d'Ille et Vilaine au cours de l'année 2012, le taux de chômage demeure toutefois le plus faible des quatre départements bretons. Il se

situé à 1,8 points sous le niveau national.

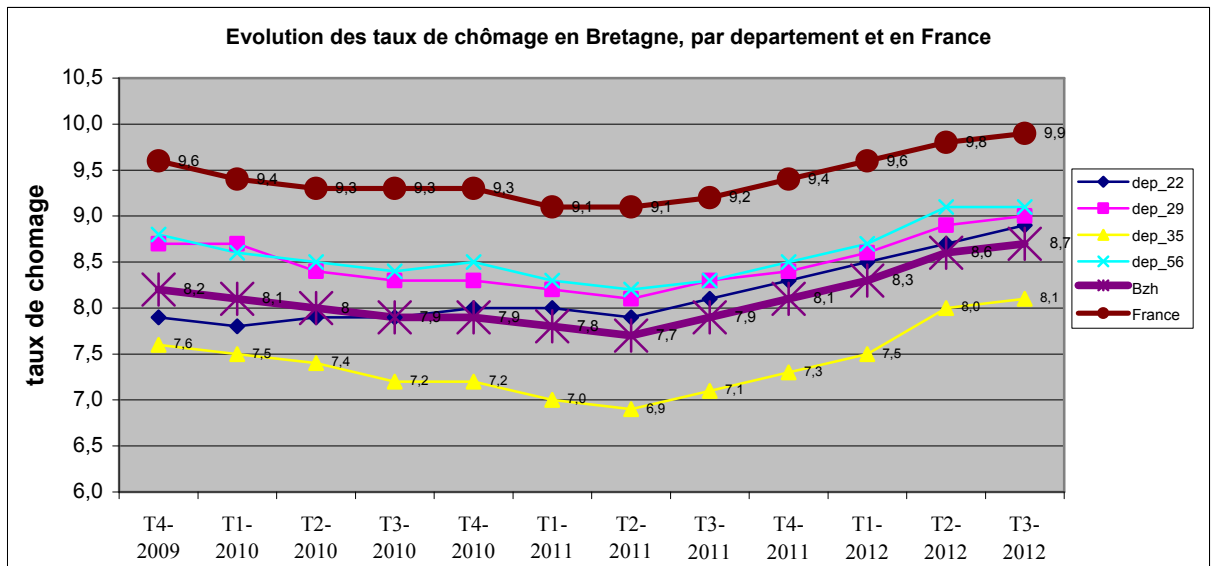
Bien que le taux de chômage ait cru de manière moins importante au 3ème trimestre et que l'emploi salarié ait subi une moindre dégradation au troisième trimestre également, l'année 2012 aurait été marquée, en Bretagne, par une augmentation record du nombre de demandeurs d'emploi et par une tendance plus défavorable qu'en moyenne nationale sur le plan de l'emploi salarié. Avec deux piliers de l'économie bretonne : l'industrie automobile et l'agro alimentaire en souffrance depuis plusieurs mois, la Bretagne subit un effet de rattrapage des effets de la crise. Peu de signes d'amélioration se présentent, d'autant que les conjonctures nationales et internationales n'offrent guère de perspectives de croissance pour les prochains mois.

Sur l'année 2012, la région Bretagne est la première en terme d'évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi catégorie A, B et C.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en Bretagne

Données CVS	Décembre 2012	
	DEFM Catégorie A	Volume
	Evolution annuelle	13,4 %
	Evolution mensuelle	0,8 %
DEFM Catégorie ABC	Volume	217 370
	Evolution annuelle	11,8 %
	Evolution mensuelle	0,1 %

Source : DIRECCTE Bretagne - Traitement CODESPAR



Source : Pôle emploi

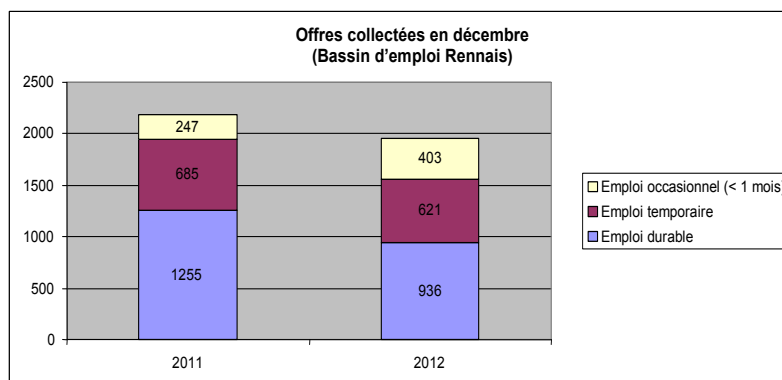
La situation du chômage sur le bassin d'emploi rennais

A l'échelle du bassin d'emploi rennais, Au 31 décembre 2012, le nombre d'emploi en catégorie A, était de 27 390 et de 43 914 en catégorie ABC, ce qui représente une augmentation annuelle respectivement de +18 % pour les DEFM catégorie A et +14,7 % pour les DEFM en catégorie A,B et C.

Cette hausse est plus marquée au niveau du bassin d'emploi qu'à l'échelle du département ou de la Région, elle même en situation défavorable par rapport à la moyenne des régions françaises (cf. supra).

D'un point de vue plus qualitatif, les augmentations les plus significatives en terme de catégorie concernent les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (personnes reconnues travailleur handicapé, +49 %) et les jeunes (+23 %).

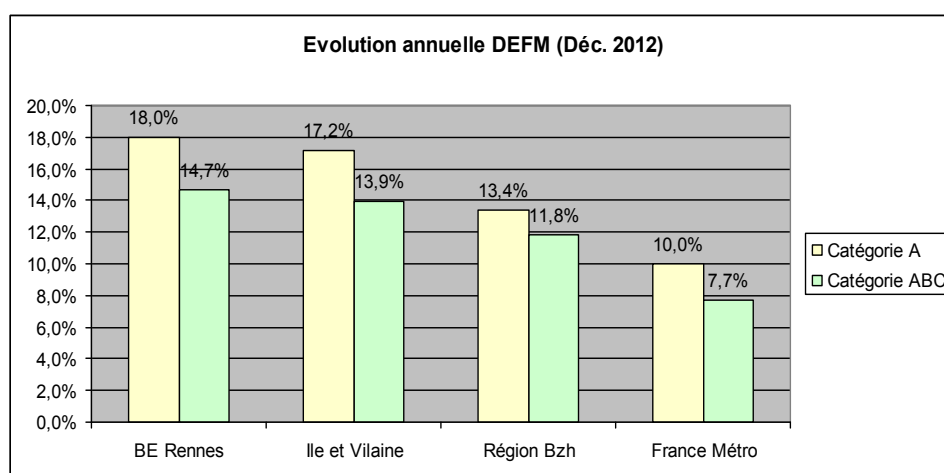
La durée moyenne du chômage sur le bassin d'emploi est de sept mois contre huit au niveau de la région Bretagne.



Source : Pôle emploi - Traitement : CODESPAR

En matière d'offre d'emplois, 1960 offres d'emploi ont été collectées par Pôle Emploi en décembre 2012 ce qui représente une baisse de 10% par rapport à décembre 2011. Plus précisément Pôle Emploi observe une baisse de -25 % des offres emploi durables et a contrario une croissance de +63 % des offres dites occasionnelles (durée inférieure à un mois).

Evolution annuelle DEFM (décembre 2012)



Source : Pôle emploi - Traitement : CODESPAR

Bilan régional par secteur et prévision 2013

La Banque de France a publié fin janvier 2013 son enquête annuelle de conjoncture dressant le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir. Elle est assise sur une enquête auprès de 1 400 chefs d'entreprises représentant 153 000 salariés à l'échelle de la Région. Les secteurs de l'industrie, des services et le Batiment Travaux Publics ont été passés en revue.

Industrie

L'année 2012 aura été marquée, selon les chefs d'entreprises bretons, par une insuffisance des carnets de commande et une baisse de chiffre d'affaires (très marquée dans l'industrie automobile) qui n'avait pas été anticipée lors de la précédente enquête de conjoncture.

Sur le plan de l'emploi, une légère diminution des effectifs a pu être observée au cours de l'année passée qu'il convient de mettre en lien avec une tendance baissière des effectifs industriels depuis 10 ans.

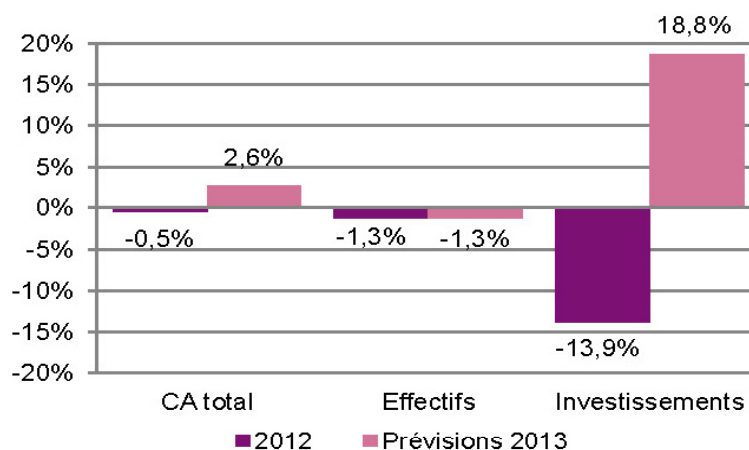
Sur le plan des indicateurs économiques, la banque de France a constaté dans le cadre de son enquête un allongement des délais de paiement, une baisse importante des investissements au profit de l'épargne et un effritement des rentabilités d'exploitation depuis 5 ans.

Pour 2013, selon la Banque de France, une légère amélioration de l'activité est prévue par les industriels bretons (industrie automobile mise à part). De ce fait, un effort en matière de dépenses d'investissement (dépenses de modernisation et de renouvellement des moyens de production) est anticipée. Ces prévisions n'auront toutefois pas de répercussions positives en matière d'emploi, selon les déclarations des chefs d'entreprise bretons interrogés.

Industrie (variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2011)

Industrie

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2011)



Source : Banque de France

Service

Malgré un relatif retrait par rapport à 2011, le secteur des services bretons a connu une croissance de son activité en 2012 (croissance de chiffre d'affaires, des effectifs et des investissements). Les chefs d'entreprises ont déclaré avoir maintenu leurs marges d'exploitation sauf pour le secteur de l'ingénierie technique qui a connu une baisse d'activité en 2012, contrairement à ce qui avait été anticipé l'année précédente.

Le secteur informatique se tient bien, l'AUDIAR (Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise) dans la dernière publication de VigiEco identifie un certain nombre de niches notamment dans le domaine du cloud computing et des smart grids « Le Cloud computing se déploie ouvrant un vaste marché aux grands groupes télécoms et informatique ». Le marché est porteur, Rennes Atalante relève toutefois, une certaine contraction du marché pour les Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII) depuis janvier 2013, principalement pour celles intervenant sur le marché local de la prestation de services informatiques auprès de grands comptes.

Rennes Atalante relève une certaine contraction du marché pour les Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII) depuis janvier 2013, principalement pour celles intervenant sur le marché local.

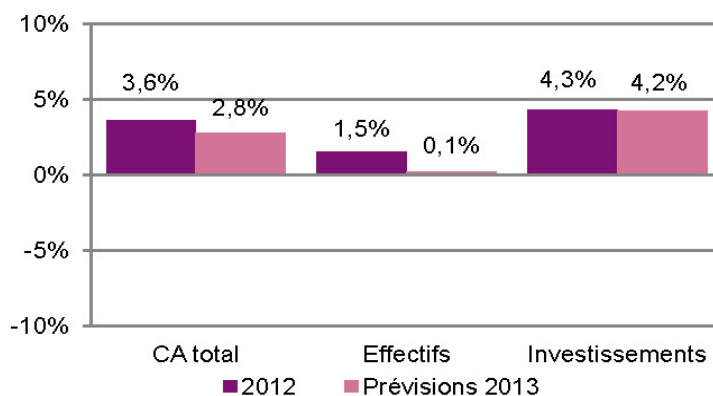
Pour 2013, la Banque de France prévoit un maintien des tendances à la croissance dans les secteurs des transports (bien qu'une baisse soit anticipée en matière d'investissement), les activités de nettoyage et informatique garderaient cette dynamique avec une croissance du chiffre d'affaires et des effectifs respectivement de 9% et 3%.

Les prévisions pour l'année 2013 sont toutefois jugées difficiles par les chefs d'entreprise dans les secteurs ingénierie, études techniques avec des prévisions à - 6,2% en terme de chiffre d'affaires et - 5,4% pour les effectifs.

Services marchands (variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2011)

Services Marchands

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2011)



Source : Banque de France

Bâtiment et Travaux publics

L'activité du bâtiment et des travaux publics a connu jusqu'en 2009 un cycle de croissance ininterrompue qualifié par les professionnels du secteur de « dix glorieuses ». L'année 2009 a clairement marquée une rupture dans ce cycle. Les années qui ont suivi ont donc été marquées par une plus grande instabilité sur les marchés du bâtiment et des travaux publics.

L'année 2012 aura été moins mauvaise que prévue, le premier semestre plutôt positif, mais une nette dégradation est intervenue à partir de septembre 2012 au sein du secteur, selon la FBTP du département d'Ille et Vilaine.

Selon les chiffres de la cellule statistique régionale de l'URSSAF, au niveau du département d'Ille et Vilaine, le nombre d'entreprises du secteur de la construction en liquidation judiciaire ou en redressement judiciaire est en baisse de - 26% entre les trois premiers trimestres de 2012 et les trois premiers trimestres de 2011. Ces procédures concernent toutefois des entreprises de taille plus importante.

photo



En conclusion : l'année industrielle aura été plus mauvaise que prévue, 2012 aura été marquée par une baisse de l'activité dans le secteur des services notamment par rapport à 2011, dans le bâtiment et les travaux publics, après une année en demi-teinte, les prévisions pour l'année 2013 sont plutôt pessimistes.

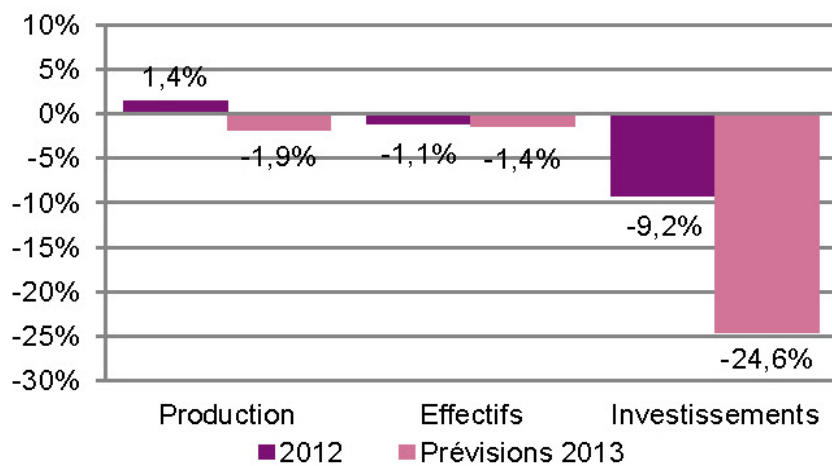
Ces chiffres dénotent une capacité de résistance des entreprises du BTP. Le secteur a tout de même été marqué par une baisse des effectifs mais aussi d'une chute de l'investissement qui n'avait pas été anticipées de façon aussi conséquente par les chefs d'entreprise lors de la précédente enquête de la Banque de France.

Pour 2013, les chefs d'entreprise anticipent une baisse de la visibilité économique, une érosion des carnets de commande dans le bâtiment et les travaux publics et assez mécaniquement dans ce contexte des prévisions d'emploi à la baisse.

Il est à noter une prévision de baisse des investissements dans le bâtiment (-31%) et les travaux publics (- 7,8%).

La perspective de lancement des grands chantiers telle que la ligne grande vitesse ou les grands projets métropolitains (à Rennes notamment) devraient permettre de créer de l'emploi d'ici fin 2013. Mais deux questions se posent ; les entreprises des travaux publics créeront-elles de l'emploi localement ou s'agira-t-il de transfert des effectifs vers les sites de la LGV ? D'autre part, au vu de la conjoncture, les entreprises régionales de travaux publics auront-elles les moyens de garder les compétences dans l'entreprise d'ici là ?

Bâtiments et travaux publics (variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2011)



Source : Banque de France

La responsabilité sociétale des entreprises : renforcer les performances en améliorant l'efficacité économique sociale et environnementale

« La responsabilité sociétale des entreprises se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec les parties prenantes ».

Elle concerne trois domaines :

- environnemental (management environnemental, développement d'écoproduits, prévention ou recyclage des déchets, etc.) ;
- social (lutte contre les discriminations, campagne de prévention sur les addictions, conciliation vie personnelle et professionnelle, etc.) ;
- sociétal (exigences particulières auprès des fournisseurs, sensibilisation des clients aux impacts environnementaux de leurs choix, achats responsables).

Le volet économique (un des fondements de la notion de développement durable) n'est pas intégré aux piliers de la RSE car il lui est transversal ; il est implicitement lié aux principes de rentabilité économique des entreprises.

Eléments de contexte

La RSE s'inscrit dans un contexte de demande sociétale de meilleure prise en compte des impacts environnementaux et sociaux des activités des entreprises.

En parallèle, pour répondre à cette demande et rendre compte de leurs impacts et décisions d'un point de vue plus normatif, un certain nombre de démarches de certification volontaires à destination des entreprises se sont développées ces dernières années (démarche ISO 14 000, ISO 26 000, Bilan sociétal, etc.).

D'une pression sociétale à une obligation réglementaire

Dès 2001, la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE), instaure que les sociétés françaises cotées doivent présenter, dans leur rapport de gestion annuel, parallèlement à leurs informations comptables et financières, des données sur les conséquences environnementales et sociales de leurs activités.

Le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II, publié le 24 avril dernier étend à compter de 2012 l'obligation de publication d'informations de RSE (reporting social, environnemental et sociétal) au sein du rapport de gestion. Elle était jusque là réservée aux seules sociétés cotées, à certaines sociétés non cotées dépassant certains seuils (500

salariés et 100 millions de chiffres d'affaires ou total de bilan).

Il instaure également une vérification obligatoire des informations publiées par un organisme tiers indépendant.

Même si pour l'heure, cette évolution du cadre législatif s'adresse aux grands comptes, on constate que progressivement, la démarche de reporting de données sociales et environnementales sort d'une démarche purement volontaire et tend à s'institutionnaliser via un cadre réglementaire plus coercitif.

Quelles pratiques des entreprises en matière de RSE ?

Une enquête de l'INSEE publiée en novembre 2012 relative aux pratiques des entreprises en matière de RSE met en exergue un certain nombre de conclusions en matière d'implication des entreprises dans ce type de démarche.

L'étude conclue à une diffusion des pratiques très hétérogène au sein des entreprises notamment au regard de leur taille ou secteur d'activité. En effet, les grandes entreprises sont plus systématiquement investies dans ce type de démarche (84% des unités de plus de 500 salariés se disent impliquées dans cette démarche). Les récentes évolutions réglementaires expliquent en partie cette intégration des principes de la RSE chez les grands comptes. La question de l'image de ces grandes entreprises, notamment vis à vis du grand public, est également un facteur expliquant l'implication dans ce type de démarche.

Il est tout de même intéressant de noter que 36% de l'ensemble des entreprises n'ont jamais entendu parler de RSE.

Les entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement sont, toujours d'après l'étude de l'INSEE, plus naturellement impliquées dans ce type de démarche que celles du secteur commerce et industrie.

Sur le plan des pratiques, l'INSEE constate une concentration des actions dans le domaine « social ». Cela s'explique par l'existence de lieux et procédures de concertation

sur ces thèmes (représentants du personnel, comité d'entreprise, ...) ainsi que par des obligations légales et réglementaires incitatives faites aux entreprises sur le plan social (exemple de la lutte contre les discriminations, le handicap, l'égalité homme - femmes et la prévention des risques).

Sur le plan environnemental, 44% de l'ensemble des entreprises sont impliquées dans une démarche d'efficacité énergétique. Par ailleurs les pratiques de prévention ou recyclage des déchets sont mises en œuvre par près de $\frac{3}{4}$ des entreprises.

Toutefois, le développement d'écoproduits ou des actions de protection de la biodiversité sont très peu diffusées au sein des entreprises enquêtées dans le cadre de cette étude.

Enfin, sur le plan sociétal, c'est à dire sur la relation avec les parties prenantes, l'INSEE constate une focalisation plus marquée sur la clientèle que sur les fournisseurs. Il est à noter que pour les entreprises exigeant un engagement de leurs fournisseurs, elles sont peu nombreuses à évaluer l'engagement de celui ci de façon concrète.

Quelques illustrations de démarche mises en place par des entreprises du territoire

L'atelier de l'Argoat – Fabrication d'andouilles

Confrontée jusqu'en 2005 à une problématique de coût de production élevé du à la production importante de déchets dans son processus de fabrication, l'entreprise faisait face à un problème de rentabilité mettant en question la viabilité économique de l'entreprise. Dans ce contexte, elle décide **d'intégrer un raisonnement plus vertueux au sein de sa chaîne de valeur** et ainsi de transformer l'huile animale générée par la fabrication de ses produits en bio-combustible. En quelques années, l'opération a généré une baisse im-

portante de la production de déchets, ainsi que de la consommation d'eau et d'électricité (-25%), des charges d'assainissement, etc.. Globalement il a été constaté depuis la mise en place de la démarche une baisse de 43% des émissions de CO2 de l'entreprise. Elle vise aujourd'hui le respect du facteur 4 (division par quatre des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050).

Présentation faite dans le cadre du colloque de l'Union des Entreprises 35 du 31 janvier 2013

La Banque de France

La Banque de France s'intéresse à la RSE depuis 2007.

Portée par le service développement durable elle a notamment permis en quelques années seulement de **baisser les consommations énergétiques** de 20 à 30%, mettre en place un plan de déplacement entreprise et de sensibiliser les agents aux notions de développement durable

Resteco – Entreprise familiale spécialisée dans la restauration hors domicile

La société Resteco, spécialisée dans la restauration hors domicile (RHD) sur le grand Ouest a orienté le choix de ses fournisseurs et prestataires vers des entreprises locales privilégiant à la fois la notion de **circuit court alimentaire** et les **produits d'origine biologique**.

Sur le plan de la gestion des Ressources Humaines, elle a mis en place une démarche de **Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences** (formation des collaborateurs, mise en place d'un référentiel métier, amélioration des conditions de travail, participation des salariés au processus de recrutement, etc.).

L'entreprise est aujourd'hui le premier Groupe Familial indépendant de Restauration Régionale dans le Grand Ouest.

L'entreprise a remporté un certain nombre de prix dont le trophée coup de coeur 2012 par l'Association Produit en Bretagne et Ouest France et travaille actuellement à la mise en œuvre des obligations et engagements du pacte Mondial des Nations Unies.

Présentation faite dans le cadre du colloque de l'Union des Entreprises 35 du 31 janvier 2013

photo

Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire

La démarche mise en place au sein de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire a été initiée en 2008. C'est une démarche volontaire associant l'ensemble des directions du groupe. La démarche menée de façon participative a permis d'identifier collectivement les leviers d'amélioration avec les collaborateurs et partenaires volontaires. Les premières expérimentations ont été mises en place avec la volonté de lier les processus de l'entreprise avec la stratégie en matière de RSE afin de ne pas créer de contraintes supplémentaires, mais bien d'optimiser les pratiques.

L'enjeu pour la Caisse d'Épargne est de faire comprendre ce que la démarche rapporte aux collaborateurs dans l'exercice de leur métier. « Toutes les réussites sont au crédit de ceux qui les réalisent ».

Pour l'heure elle se veut interne au groupe qui ne communique pas sur les résultats obtenus.

Quelques résultats obtenus par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire :

- 50% des fournisseurs sont des structures du champ de l'insertion ;
- baisse de 17% des kilomètres parcourus dans le cadre professionnel ;
- 5% des salariés sont des personnes reconnues travailleurs handicapés ;
- achat de véhicules « propres » ;
- réduction de la consommation d'eau de 8000 m³ ;
- etc.

Valeur ajoutée de la démarche pour les entreprises

La mise en place d'une démarche de RSE nécessite un investissement matériel et humain conséquents. Elle place l'entreprise dans une vision à long terme de ses actions.

Dans cette perspective, la démarche s'avère donc être un facteur de modernisation et d'innovation. Facteur de réduction des coûts grâce aux économies de ressources qu'elle permet de réaliser, elle s'inscrit bien dans une logique de coût évité pour l'entreprise et de gestion durable des ressources.

Au delà de ces questions de retour sur investissement, la mise en œuvre d'une démarche de RSE a pour principales vertus de :

- renforcer les performances en améliorant l'efficacité économique, sociale et environnementale ;
- maîtriser plus efficacement les risques, qu'ils soient environnementaux, juridiques, financiers, sociaux ce qui rassure les investisseurs et les différents partenaires financiers de l'entreprise ;
- améliorer l'image de l'entreprise vis à vis des clients, fournisseurs ou donneurs d'ordre ;
- conquérir de nouveaux marchés grâce à la mise en place de produits ou services socialement responsables ;
- enfin, sur le plan de la gestion des ressources humaines, elle est aussi un outil pertinent d'attraction et de fidélisation des salariés en donnant notamment davantage de sens au travail.

RSE et renforcement de l'ancrage territorial de l'entreprise

Au delà de sa valeur ajoutée sociale, sociétale et environnementale, la mise en place d'une démarche de RSE permet aussi un renforcement de l'ancrage territorial de l'entreprise en offrant des opportunités d'articulation avec les plans d'actions du territoire en matière de développement durable.

A titre d'exemple, dans le cadre de sa démarche RSE, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire a choisi de devenir démonstrateur dans le cadre du programme Bretagne Mobilité Augmentée qui vise à améliorer la « Mobilité quotidienne des personnes et des marchandises ». Après une phase d'analyse des pratiques des collaborateurs en matière de déplacement, elle a déployé une réflexion poussée autour d'un plan de déplacement entreprise via des vélos à assistance électrique. Elle est l'occasion de travailler avec un certain nombre de partenaires à la fois socio-économiques et institutionnels dans une visée de développement territorial.

Le bassin d'emploi rennais, riche de nombreuses instances de représentation et d'échange entre acteurs économiques et d'habitudes de travail en réseau entre acteurs socio économiques, est un territoire fertile pour le déploiement de ce type de démarche. En effet, « l'îlot de confiance » qu'il représente par ses habitudes de travail en réseau est un excellent lieu d'essaimage et de diffusion de la démarche auprès des acteurs économiques.

Conditions de réussite de la démarche de RSE

Un certain nombre de conditions de réussite sont toutefois nécessaires en vue de mener efficacement la démarche :

- appréhender la RSE d'abord comme un levier de performance pour l'entreprise ;
- sensibiliser et responsabiliser les parties prenantes à la démarche en leur faisant prendre conscience de l'intérêt que cela présente dans l'exercice de leur métier ;
- introduire des innovations organisationnelles sans impacter le cœur de métier de l'entreprise ;
- la démarche doit être assise sur la base du volontariat et l'adhésion volontaire des différentes parties prenantes ;
- restituer les réussites aux parties prenantes qui se sont impliquées dans la mise en œuvre des actions ;
- évaluer la démarche : Donner des perspectives construites et disposer d'un outil de reporting avec des indicateurs de performance dédiés ;
- intégrer les enjeux de la RSE dans la conception des produits et services mais aussi dans les projets structurants de l'entreprise.

GLOSSAIRE

Animateurs de la cellule de veille conjoncturelle

Hervé LE JEUNE
*Union des Entreprises 35,
Membre du CODESPAR*

Patrick SOULIER
*CGT, Membre du Bureau
du CODESPAR*

Membres permanents de la cellule de veille conjoncturelle

Invités de la cellule de veille conjoncturelle

Marc POTEL
*Caisse d'Épargne de
Bretagne Pays de Loire*

Crédits photos

Cette contribution a été validée par le Bureau du CODESPAR le

Objectifs et contexte de la cellule de veille conjoncturelle

Par la réunion et le croisement des regards d'experts économiques locaux ou régionaux, généralistes ou sectoriels, le CODESPAR souhaite réussir à forger une analyse partagée de la situation économique du bassin et formuler un avis sur les impacts en temps réels et à court terme, de l'évolution économique conjoncturelle sur l'emploi. Les conclusions ressorties des analyses trimestrielles de la cellule sont soumises, entre autres, à la Plate-forme Activ'emploi de gestion territoriale des emplois et des compétences du bassin d'emploi de Rennes, chargée d'accompagner les mobilités professionnelles à l'échelle du territoire.

Cette cellule de veille conjoncturelle est une des composantes de l'axe « veille et redéploiement » mis en oeuvre par le CODESPAR et qui s'inscrit dans une volonté de porter un regard sur les mutations du territoire à tous les échelons temporels : rétrospectif, conjoncturel et prospectif.



CODESPAR

Anticiper, mobiliser, développer

Conseil de développement économique et social
du pays et de l'agglomération de Rennes

Agréé comité de bassin d'emploi

4 avenue Henri Fréville
CS 40734
35207 Rennes Cedex 2

02 99 86 65 80
contact@codespar.org
www.codespar.org

Note de conjoncture

MARS 2013

Bilan 2012 et perspectives
2013 pour les entreprises
bretonnes

Contact

Sébastien GIBERT

02 99 86 65 82
s.gibert@codespar.org

Avec le soutien de

